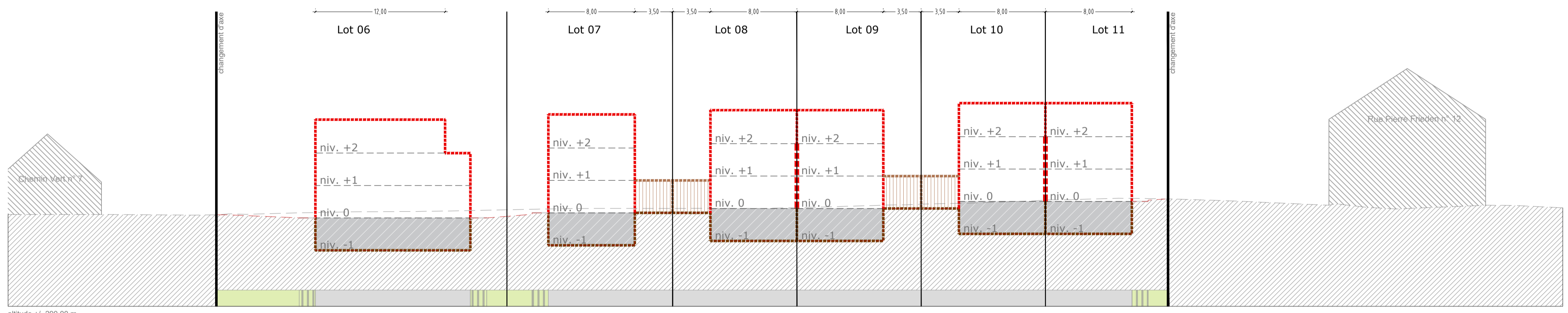
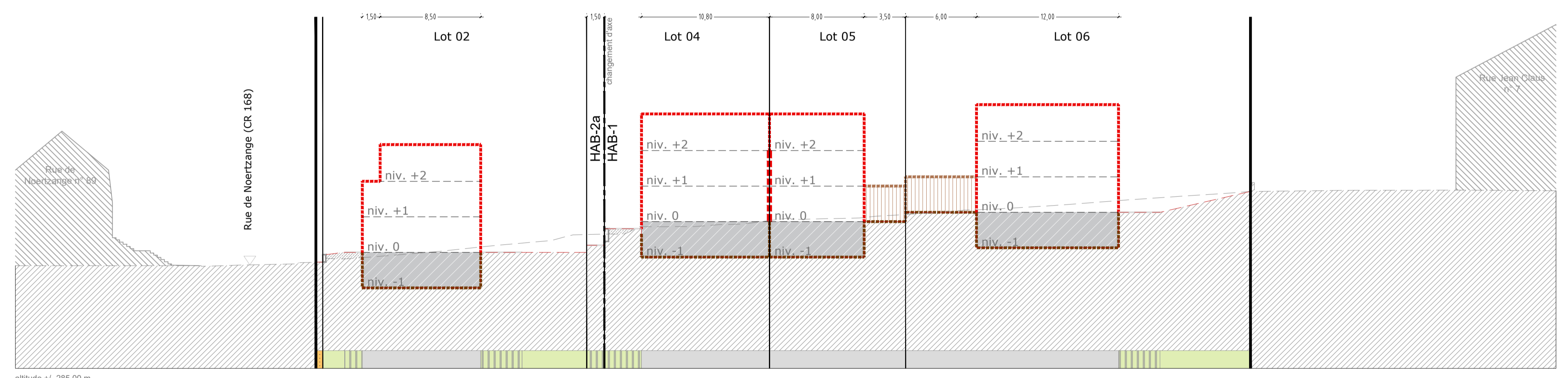


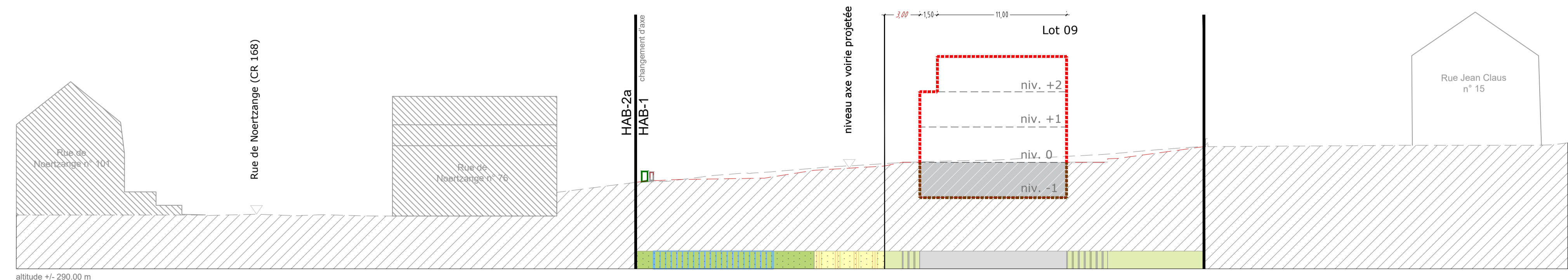
altitude +/- 285.00 m
COUPE A-A'



altitude +/- 290.00 m
COUPE B-B'



altitude +/- 285.00 m
COUPE C-C'



altitude +/- 290.00 m
COUPE D-D'

RESERVE AUX ADMINISTRATIONS

LEGENDE REGLEMENTAIRE

Représentation schématique

LOT / ILOT		1		surface du lot / de l'ilot [ares]	
min.	max.	min.	max.	min.	max.
surface d'emprise au sol [m²]		surface constructible brute [m²]		type et nombre de logements	
max.		max.		max.	
type de toiture		type de toiture		nombre de niveaux	
max.		max.		max.	
type, disposition et nombre de constructions		hauteur des constructions [m]			

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- - - délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveaux

- - - terrain existant
- - - terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1,2, ... R nombre d'étages en retrait
- +1,2, ... C nombre de niveaux sous combles
- +1,2, ... S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x hauteur corniche: x [m]
- ha-x hauteur acrotère: x [m]
- hf-x hauteur au faîte: x [m]

Types, dispositions et nombre des constructions

- oc constructions en ordre contigu
- onc constructions en ordre non contigu
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombre de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- tx (y%-%) toiture à versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Formes de toitures

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- fossé ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

- ▲ Tracé et orientation de la coupe
- 3.00 Cote minimum
- 3.00 Cote
- Terrain naturel
- Terrain en remblai projeté
- Sous-sol non-habitable
- Toiture végétalisée

Fonds de plan

- Levé topographique n° 160010-10/01, BEST-Topo s.à r.l.
- Plan de mesurage provisoire n°159312-01, BEST G.O. s.à r.l.

CHIFFRES CLES

- Surface totale du PAP: ± 54 a 75 ca
- Surface privée: ± 41 a 27 ca (± 75,38%)
- Surface à céder au domaine public: ± 13 a 48 ca (± 24,62%)
- Unités d'habitation: 10 UH
- Densité de logements: ± 18,26 UH/ha brut

MAITRE D'OUVRAGE

MICHIKO s.a.
14, rue de la Gare
L-7535 Mersch

E-cone architectes - urbanistes ingénieurs conseils

E-cone S.à r.l. | B.P.128 L-7502 Mersch
263 264 1 | 263 264 548 | info@E-cone.lu

DOCUMENT

Echelle	1/250
Plan N°	217315-511 -
Dessiné	AMA
Contrôlé	SSP
Validé	JAD
Date	20-07-2018

OBJET

PAP "nouveau quartier"
"Rue de Noertzange"
Commune de Schifflange

DOSSIER: 2173-15

PARTIE GRAPHIQUE 2 COUPES

MODIFICATIONS

INDICE	OBJET	DATE	DESSINE	CONTROLE
-	-	-	-	-

TOUTES SURFACES SONT APPROXIMATIVES, LES NIVEAUX VRD SONT DONNES A TITRE INDICATIF